

A Passins, le 06 mai 2013

Référence : AV/ IGM/EM

Affaire suivie par : Emilie Martin

Objet : Les bacs à déchets bientôt obligatoires

Pièces jointes : Information équipement des bacs

Madame, Monsieur,

La collecte des déchets évolue et se modernise. Le SICTOM de la région de Morestel lance l'équipement de tous les foyers en bacs roulants pour la collecte des déchets.

Le projet consiste à harmoniser les équipements de tous les foyers en bacs adaptables aux lève-conteneurs et ainsi d'éliminer définitivement la collecte des sacs en bord de route et les poubelles non conformes.

Vous bénéficiez sur votre commune de deux services de collecte :

1. les ordures ménagères, chaque mercredi après-midi ;
2. les recyclables, le mardi une semaine sur deux.

Vous allez devoir présenter ces déchets dans des bacs adaptés au système de levage des camions.

En ce qui concerne les ordures ménagères, si vous n'êtes pas encore équipés d'un bac adapté, vous devrez l'acquérir (voir document « **Bacs d'ordures ménagères** »).

Pour les recyclables, le SICTOM de la région de Morestel et la Communauté de Communes des Vallons de la Tour vous mettent à disposition gratuitement un bac (voir document « **Finis les sacs... Bonjour les bacs!** »). Attention, les bacs restent la propriété du Sictom et les sacs jaunes ne seront plus fournis.

Vous trouverez dans les documents ci-joints toutes les informations relatives à ce nouveau projet ainsi que la démarche à suivre pour vous équiper en bacs ordures ménagères et recyclables.

Attention, **à partir du 30 juin 2013**, les équipes de collecte recevront l'ordre de ne plus ramasser les sacs ou les bacs non conformes aux lève-conteneurs.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le Sictom au 04 74 80 10 14.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Président du Sictom

Alain VEYRET





BACS D'ORDURES MENAGERES [Le Village de Rochetoirin s'équipe]



Le principe

Le projet est d'harmoniser la collecte en équipant tous les foyers de bacs adaptables aux lève-conteneurs et ainsi d'éliminer définitivement la collecte des sacs en bord de route et en poubelles non conformes.

Les avantages

- Finis les sacs d'ordures ménagères éventrés par les animaux !
- Plus de sécurité pour les agents de collecte, le ramassage est facilité.
- Avec le projet de financement incitatif imposé par le Grenelle de l'Environnement, les bacs individuels finiront de toute façon par devenir obligatoires !

Obligatoire
[à partir du 30 juin 2013]

Qui doit s'équiper ?

Si vous présentez vos déchets à la collecte dans des sacs ou dans un bac non adapté aux lève-conteneurs des camions poubelle, **vous devez vous équiper**.
Si vous êtes locataire, contactez votre propriétaire.

Les bacs non adaptés aux lève-conteneurs des camions poubelles A REMPLACER :



Les bacs autorisés et obligatoires A COMPTER DU 30 juin 2013

Si vous présentez vos déchets à la collecte dans un bac adapté aux lève-conteneurs, **vous n'êtes pas concernés**.



FINI LES SACS... BONJOUR LES BACS !

[Suppression définitive des sacs jaunes]

A partir du 30 juin 2013, les déchets recyclables sont à jeter dans les bacs en vrac et sans sac



Uniquement bouteilles et flacons en plastique compressés



Emballages en carton et briques alimentaires



Gros cartons déchirés et réduits en morceaux



Emballages métalliques



Papier, journaux, magazines



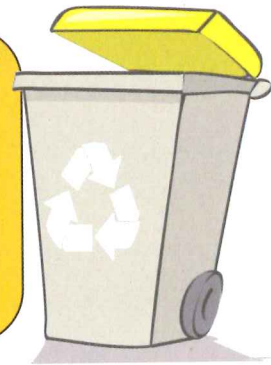
Comment obtenir un bac jaune ?

Les bacs jaunes seront confiés gratuitement aux particuliers et **remplaceront définitivement les sacs jaunes**. La dotation aura lieu pendant les heures de permanence des bacs ordures ménagères (voir le document ordures ménagères).

Où et quand récupérer les bacs jaunes ?

- Le Mercredi 5 Juin de 9h00 à 19h00
- Le Vendredi 7 Juin de 8h30 à 16h30

Au local des services techniques, Route de Pétrieu.



Attention : même si vous n'êtes pas concernés par l'achat d'un bac ordures ménagères, vous devez vous rendre à la permanence organisée par le Sictom et la commune pour récupérer votre bac jaune.

Merci de remplir le coupon ci-dessous. Lors de la permanence vous obtiendrez gratuitement votre bac jaune en échange de ce bon et sur présentation d'un justificatif de domicile.

**BON POUR UN BAC
JAUNE /FOYER**



Sictom
DE LA REGION DE MORESTEL

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Nombre de personnes dans le foyer _____

Adresse Mail _____

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile